

CHAPITRE 8

FORÊTS, PÊCHES ET FOURRURES

La forêt, le poisson et les animaux à fourrure procuraient aux tout premiers habitants du territoire qui forme aujourd'hui le Canada les produits nécessaires pour s'abriter, se nourrir et se vêtir. La mise en valeur de ces ressources et les industries qui en sont nées ont sans cesse contribué au développement du pays.

Le Canada est le plus grand exportateur de produits forestiers du monde. En 1986, ses exportations de produits forestiers ont atteint près de 18,0 milliards de dollars, ce qui correspond à 21 % du total mondial.

En 1987, pour une dixième année consécutive, le Canada s'est maintenu au premier rang des pays exportateurs de produits de la pêche en ce qui a trait à la valeur des exportations. D'après les statistiques provisoires, le Canada a exporté, en 1987, des produits de la pêche d'une valeur de 2,77 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. Les États-Unis ont été le principal marché extérieur, représentant plus de 60 % des exportations, suivis du Japon et de la Communauté économique européenne. Sur le plan du volume, le Canada a exporté presque les trois quarts de sa production, ce qui équivaut à 587 824 tonnes (chiffres provisoires). Les principales exportations ont été la morue, le hareng, le crabe, le homard et le pétoncle de l'Atlantique, ainsi que le flétan et le saumon du Pacifique.

Au chapitre de l'industrie de la fourrure, les exportations canadiennes de peaux non tannées se sont élevées à 169,1 millions de dollars en 1986-1987, une hausse par rapport au niveau de 97,1 millions de dollars enregistré en 1985-1986 et par rapport au niveau de 101,7 millions de dollars atteint en 1984-1985.

8.1 L'exploitation forestière

Les forêts de résineux couvrent la plus grande partie de la superficie boisée du Canada, laquelle représente 49 % des terres canadiennes. Les parcs et les réserves, où l'exploitation forestière est interdite par la loi, constituent un peu moins de 3 % de cette superficie boisée. En 1986, 177 millions

de m³ de bois ont été coupés. La coupe et la transformation du bois brut ont donné du travail à plus de 277 300 personnes, ce qui correspondait à 8,2 milliards de dollars en salaires et traitements. La valeur ajoutée découlant des transformations ultérieures du bois brut a atteint 14,4 milliards de dollars.

La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec sont les principales provinces productrices de bois brut. En 1987, les scieries de la Colombie-Britannique ont produit 60 % de tout le bois de construction du Canada et la plus grande partie du contre-plaqué de bois tendre. Pour leur part, l'Ontario et le Québec ont produit la plus grande partie de la pâte de bois.

Les forêts sont indispensables à l'environnement canadien et font partie intégrante de nombreux processus écologiques essentiels : cycles hydrauliques et atmosphériques, amélioration climatique, et conservation des éléments nutritifs et des sols. Elles sont l'habitat d'un grand nombre d'espèces animales et végétales, dont quelques-unes revêtent une grande valeur économique et récréative. L'environnement forestier offre de nombreuses autres possibilités récréatives et joue un rôle important dans l'industrie touristique canadienne.

8.1.1 Ressources forestières

Les forêts couvrent une vaste superficie de la zone tempérée du Nord, mais elles offrent de nets contrastes en raison d'importantes différences physiographiques, de sol et de climat. On peut ainsi distinguer huit régions forestières assez bien définies. La région boréale, de loin la plus vaste, occupe 82 % de la superficie boisée totale, la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, 6,5 %, et la région subalpine, 3,7 %. Les régions montagneuse, côtière et acadienne, quant à elles, couvrent chacune environ 2 % de la superficie boisée, et les régions du Columbia et des feuillus, chacune moins de 1 %.

Les autorités provinciales font périodiquement des inventaires de leurs ressources forestières. De son côté, le principal organisme fédéral en matière de forêts, Forêts Canada, établit les statistiques forestières nationales, et ce, en collaboration avec